



PLAN D'ACTION DÉTAILLÉ DU CONSEIL DES ARTS DU CANADA
donnant suite aux recommandations de l'examen spécial relatif aux rapports de l'automne 2018 du vérificateur général du Canada

N° de réf. du rapport	Recommandation du BVG	Réponse de la direction	Description du résultat définitif attendu	Date prévue d'achèvement définitive	Jalons (description/dates)	Entité responsable/ personne-ressource (nom, poste, tél.)	Indicateur de réalisation (à l'usage du comité seulement)
22	La Société devrait accélérer l'élaboration et la mise en œuvre de son plan de technologie de l'information, y compris l'adoption de pratiques exemplaires en gestion de projets de technologie de l'information.	Recommandation acceptée. La Société accélère l'élaboration et la mise en œuvre de ses plans en matière de technologie de l'information et de gestion de l'information (TI/GI) et a produit une feuille de route triennale pour la TI/GI, sous la responsabilité du dirigeant principal de l'information (DPI), poste créé tout récemment en février 2018. Le DPI est aussi chargé de la mise en œuvre de méthodes de gestion de projets rigoureuses et d'une structure adéquate pour faire progresser les projets de TI, dès le premier trimestre de l'exercice 2018-2019. De plus, la Société apportera un investissement supplémentaire pour faire avancer ses plans liés aux TI.	La feuille de route du virage numérique en TI/GI est faite; des pratiques de gestion de projet rigoureuses et une structure permettant de bien faire progresser les projets de TI sont en place. Un investissement supplémentaire visant la progression des plans liés à la TI est fait.	Achévé Achévé Mars 2020 Décembre 2019	L'élaboration de la Feuille de route utilisant les méthodologies de gestion de projet et d'architecture organisationnelle approuvées est achevée. Un rapport de progrès du déploiement de la feuille de route est présenté au comité d'audit et des finances du conseil d'administration chaque trimestre. Une structure de gouvernance de projet comprenant une appropriation opérationnelle au niveau du comité exécutif de gestion a été officialisée. La révision des politiques de TI est en cours. La mise en œuvre d'un programme de gestion de l'information organisationnelle aligné sur le GC est en cours.	Ian Lovsin, dirigeant principal de l'information 613-566-4414, p. 4096	
23	La Société devrait mettre à jour son plan de continuité des activités afin de corriger les faiblesses décelées.	Recommandation acceptée. Les travaux relatifs au plan de continuité des activités sont en cours et la Société les terminera avant la fin de juin 2018.	Le plan de continuité des activités (PCA) est à jour; les faiblesses relevées sont prises en compte et des mesures correctives sont prises.	Achévé Juin 2019 Achévé Septembre 2019	Le PCA est achevé et sa mise en œuvre est terminée. L'élaboration du plan de reprise des activités de TI après catastrophe est en cours. L'auditeur interne du Conseil a réalisé un audit du PCA pour évaluer l'efficacité de la conception du cadre de contrôle de gestion et des contrôles internes établis pour maintenir et opérationnaliser le programme du PCA du Conseil. La direction est d'accord avec les constatations et les recommandations relevées dans l'audit et a développé des plans d'action pour répondre à chacune des recommandations. L'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de sécurité des TI organisationnel fondé sur le risque sont en cours.	Carole Boileau, dirigeante principale des finances et dirigeante principale de la sécurité 613-566-4414, p. 4045 Ian Lovsin, dirigeant principal de l'information 613-566-4414, p. 4096	

N° de réf. du rapport	Recommandation du BVG	Réponse de la direction	Description du résultat définitif attendu	Date prévue d'achèvement définitive	Jalons (description/dates)	Entité responsable/ personne-ressource (nom, poste, tél.)	Indicateur de réalisation (à l'usage du comité seulement)
35	<p>La Société devrait évaluer si les faiblesses relevées dans ses anciens programmes s'appliquent aux nouveaux programmes. Le cas échéant, la Société devrait s'assurer que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les informations exigées dans les formulaires de demande de subvention cadrent avec les critères d'admissibilité et les autres exigences décrites dans les lignes directrices du programme; - les employés indiquent clairement dans le dossier si les demandes de subvention ont satisfait aux exigences; - les feuilles de notation sont utilisées de manière uniforme et concordent avec les critères d'évaluation établis dans les lignes directrices du programme. 	<p>Recommandation acceptée. Les faiblesses décelées dans les anciens programmes sont en voie d'être corrigées dans le nouveau modèle de financement (débutant en avril 2017). Sous la responsabilité du directeur général de la Division des programmes de subventions des arts, la section des Opérations des programmes de subventions jouera un rôle clé en offrant un soutien centralisé aux nouveaux programmes afin de veiller à leur intégrité et à leur cohérence opérationnelle. La section sera notamment responsable d'appliquer les politiques opérationnelles, de donner des séances de formation et d'orientation sur les systèmes et les procédures de subvention, d'harmoniser les lignes directrices du programme et les formulaires de demande, de documenter si la demande de subvention respecte les exigences et de veiller à l'utilisation uniforme des feuilles de notation. La Société rétablira la vérification régulière des dossiers de demande de subvention, dès avril 2018. La Société continuera aussi d'ajouter des fonctionnalités à son portail en ligne. Elle prévoit notamment de communiquer clairement aux candidats la justification du rejet d'une demande non admissible au moyen du portail et de créer un outil numérique de notation intégré.</p>	<p>Les faiblesses décelées dans les anciens programmes sont prises en compte dans le nouveau modèle de financement, et des mesures correctives sont prises.</p>	<p>Achévé</p> <p>Achévé</p> <p>Septembre 2019</p>	<p>Les feuilles de notation sont utilisées de manière uniforme et concordent avec les critères d'évaluation établis dans les lignes directrices du programme depuis juin 2018.</p> <p>L'élaboration d'une documentation claire sur les critères d'admissibilité pour les demandes est achevée. Des mécanismes sont en place afin que le processus et les documents liés à l'admissibilité appropriés soient utilisés.</p> <p>L'alignement des demandes de subvention sur les critères d'admissibilité et les autres exigences est en cours.</p>	<p>Carolyn Warren, directrice générale, Division des programmes de subventions aux arts 613-566-4414, p. 4042</p>	

